

Entre tensions RH et projets phares, Pierre Maudet signe un retour au pas de charge

Bilan à mi-mandat L'arrivée de Pierre Maudet au Conseil d'État a provoqué des remous à la Santé. Du côté des transports, il crée le consensus, mais on lui reproche de peiner à faire des choix.

Aurélié Toninato et Emilien Ghidoni Textes

«Quand le peuple livre son verdict, les compteurs sont remis à zéro.» C'est par ces mots que Pierre Maudet actait, en 2023, son fracassant retour au Conseil d'État.

Après sa démission de l'Exécutif et sa condamnation par la Justice pour acception d'un avantage, le revoilà conseiller d'État sous la bannière Libertés et justice sociale (LJS). Il hérite du Département de la santé et des mobilités (DSM), deux gros dicastères. De quoi justifier l'espace un peu plus important que nous lui consacrons dans cette série de bilans.

— Début chahutés et méthode toujours critiquée

Le retour est gagnant, mais les débuts sont chahutés. Sa prise en main du Département est marquée par une vague de démissions de hauts responsables de la Santé, doublée d'une saisie du Groupe de confiance par des collaborateurs dénonçant son management.

De quoi raviver le spectre de la crise RH de son précédent mandat. «C'est paradoxal: Pierre Maudet s'investit énormément, il prend ses dossiers en main avec intelligence et efficacité, mais cet investissement se fait au détriment de ses collaborateurs», commente le député du Centre Jean-Marc Guinchard, qui regrette les départs de «pilliers» de la Santé. Michel Matter, président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe), lui, voit dans cette valse un coup de balai bienvenu: «Nous étions arrivés à une rupture de dialogue avec certains cadres.»

Aujourd'hui, la situation RH semble s'être apaisée, mais de récents soupçons de favoritisme à l'embauche – accusations rejetées par le magistrat – ont relancé les critiques. «C'est vraiment le reproche central: son style de gouvernance et le climat de travail compliqué qu'il instaure», résume Jacklean Kalibala, médecin et députée socialiste.

— Ingérence inadéquate?

Les HUG, dont il est le ministre de tutelle, ont aussi connu leur vague de départs au sommet. La Cour des comptes rapporte que son implication au sein du conseil d'administration a été perçue par certains comme de «l'ingérence opérationnelle inadéquate». «Son approche de départ n'était pas la bonne, il était plus dans le contrôle que le «travailler avec», estime Michel Matter, membre du CA.

En tant que président de l'AMGe, en revanche, il se dit satisfait du rapport «régulier et facile» avec le chef de la Santé, «dans la recherche d'une efficacité». Vincent Michellod, président de Genève Cliniques, abonde: «Il n'est pas dogmatique et ne ménage pas ses efforts pour faire bouger les lignes.»

Le son de cloche diffère du côté syndical. Pour Quentin Stauffer, du SSP (Syndicat des services publics), le partenariat social est plus compliqué qu'avec son prédécesseur: «Nous avons été exclus d'une consultation sur la loi sur le travail aux HUG, après avoir mené une action de protestation. Il y a une pression sur la liberté syndicale.»

— **Clause du besoin et prévention: du concret salué**
Si la méthode du magistrat crispe,



Pierre Maudet s'exprime lors d'une conférence de presse, à l'occasion des résultats des votations fédérales et cantonales du 30 novembre dernier. Pierre Albouy

sa politique volontariste fait mouche. Sa première action forte, l'assouplissement de la clause du besoin, a été «un geste marquant, il a compris les enjeux», estiment Jacklean Kalibala et Jean-Marc Guinchard.

«Il a tenu compte des réalités de terrain et a rapidement rectifié le tir», complète Pierre Conne, médecin et député PLR. Par la suite, il s'est aussi positionné pour la valeur du point TarMed, ajoute Michel Matter.

Autres réalisations saluées: la priorité enfin accordée à la prévention, longtemps marginale dans le budget cantonal. Son enveloppe passe de 18 à 25 millions de francs, avec un plan stratégique sur quatre ans. L'accent est mis sur le renoncement aux soins, la prévention de la démence ou encore la santé mentale des jeunes. «C'est du concret, ciblé sur les populations vulnérables», approuve Louise Trottet, présidente Verte de la commission de la santé. «Il y a une vraie volonté de lever le tabou qui persiste encore sur les troubles psychologiques», renchérit Pierre Conne.

«Nous avons été exclus d'une consultation sur la loi sur le travail aux HUG, après avoir mené une action de protestation. Il y a une pression sur la liberté syndicale.»

Quentin Stauffer
Syndicat des services publics

Citons aussi la création d'une ligne téléphonique pour les urgences non vitales, autour de laquelle le magistrat a rassemblé acteurs publics et privés. Ce côté fédérateur, Vincent Michellod le relève aussi avec l'élaboration de la liste hospitalière 2025, «un exercice qui se passe généralement dans la douleur mais lui a réussi à trouver un consensus». Louise Trottet évoque encore le Plan crack, qui a permis l'extension du Quai 9. L'ouverture aux nouvelles technologies – dont le soutien à un centre IA pour accélérer l'innovation clinique – est aussi relevé.

— Des effets d'annonce?

Sur d'autres objets, et pas les moindres, le magistrat n'a pas encore transformé l'essai; il est ainsi attendu au tournant. C'est le cas du projet Béluga (caisse publique cantonale couplée à un réseau de soins intégrés), grâce auquel il promet des primes plus basses. Pour Pierre Conne, «ce projet démontre que Pierre Maudet a une vision claire de ce qui dysfonctionne dans le système de santé. Mais

encore faut-il qu'il réussisse à le faire aboutir...» Or celui-ci semble au point mort, commente Jacklean Kalibala, avant de questionner: «Des réseaux de soins existent déjà. Pourquoi réinventer la roue au lieu de renforcer l'existant?»

Autres «effets d'annonces» cités: sa table ronde pour débloquer le conflit autour des assureurs privés qui a «accouché d'une souris», selon Louise Trottet. Quentin Stauffer mentionne la pénurie de soignants, «pour laquelle il faut des mesures de revalorisation mais aussi de rétention dans la profession. Or le magistrat se retranche derrière G'Evolue.»

Le syndicaliste fait aussi état de contradictions entre les responsabilités toujours plus grandes qui pèsent sur les HUG et sur l'IMAD, ainsi que leurs subventions rognées. L'élue Verte regrette, elle, le refus de soutenir l'interdiction des puffs et la taxe sur le sucre, «pourtant un levier de prévention efficace».

— **Pour la mobilité, l'heure des choix**

La reprise du dicastère des transports s'est déroulée avec moins de remous. Dès le début, Pierre Maudet s'est empressé de faire le lien entre les deux têtes de son département, estimant que le bien-être de la population dépendait aussi de son mode de déplacement.

Mais force est de reconnaître que deux ans plus tard, la jonction n'a pas encore été totalement faite. Plusieurs associations pro-mobilité douce estiment qu'il peine à concrétiser des projets pour le vélo. «L'exemple du quai du Général-Guisan est frappant, pose Olivier Gurtner, président de Pro Vélo Genève. Les conflits de mobilité au jardin anglais sont légion entre piétons et cyclistes. Pierre Maudet pourrait tester une piste sur la route en en retirant une aux voitures. Il n'y a pas besoin de la pérenniser si ça ne fonctionne pas.» Malgré cela, Pro Vélo note tout de même un retour au dialogue constructif entre le Canton et la Ville, après plusieurs années de conflit larvé.

Pour Thibault Schneeberger, coordinateur d'actif-trafiC, cette

«Il tente de maintenir un statu quo entre partisans de la voiture et défenseurs des mobilités douces.»

Thibault Schneeberger
Coordinateur d'actif-trafiC



Explosion de joie après les résultats du 1^{er} tour de l'élection du Conseil d'État le 2 avril 2023. Magali Girardin



Le 20 avril 2023 au Palladium, en pleine campagne, dix jours avant la confirmation de son retour à l'Exécutif cantonal. Georges Cabrera



Le magistrat a participé au développement de l'offre TPG pour les loisirs, comme ici avec la ligne 29, dite «des plages». Irina Popa

lenteur à mettre en place de nouveaux aménagements cyclables souligne la difficulté du magistrat à faire des choix. «Il tente de maintenir un statu quo entre partisans de la voiture et défenseurs des mobilités douces. Cela se voit sur la question du 30 km/h.»

— Quel avenir pour le 30 km/h généralisés?

Gros dossier hérité de la précédente législature, cette stratégie de limitation de la vitesse sur de nombreux axes a connu moult oppositions juridiques. Le magistrat a conclu un accord en 2023. Un dernier recours a finalement fait plier l'État. «Depuis, Pierre Maudet disait vouloir aller de l'avant quand même, mais rien n'a avancé», regrette le coordinateur d'actif-trafiC. Le Grand Conseil a repris la main, et un référendum vient d'être lancé.

Il rappelle aussi que même si de grands axes piétons et cyclables ont été annoncés, ils sont encore loin d'être concrétisés. «Je pense que Pierre Maudet a été élu par un électoral bien plus pro-

voitures que lui, analyse Thibault Schneeberger. Il est lié par sa base électorale, ce qui le force à ménager la chèvre et le chou. Sa crainte de froisser sa base semble lui tenir lieu de boussole, mais cela le condamne à l'inaction. On aurait besoin d'un ministre qui opère des choix clairs et courageux.»

François Membrez, président de la section genevoise du TCS, ne partage pas son avis. Son associa-

Un parti encombrant?

D'une manière plus générale et sans lien avec la gestion de son département, les soupçons de fraude électorale à Vernier, marqués par des manipulations massives sur les bulletins de (LJS) lors du premier scrutin, a entaché la crédibilité du mouvement et de son fondateur.

Le magistrat s'est peu exprimé sur l'affaire, renvoyant au président de parti. Au Grand Conseil, la formation fait l'effet d'une «girouette» sans véritable «colonne vertébrale», selon plusieurs députés.

tion avait fait recours contre la première mouture du 30 km/h généralisé. «Il a su créer des ponts entre des parties opposées. Sa proposition était un très bon compromis.»

Pro Vélo et actif-trafiC sont aussi critiques sur la volonté du magistrat en tout début de mandat de retarder l'interdiction des voitures sur la place de Cornavin.

— Consensus sur le rail

Le bilan est donc mitigé concernant la mobilité douce. En revanche, l'ensemble des acteurs vantent les actions pour développer les transports en commun. La gratuité des TPG pour les plus jeunes, par exemple, ainsi que le développement de l'offre pour les loisirs. «Cette gratuité est désormais un acquis, se réjouit Caroline Marti, présidente de l'ATE Genève. Il sera difficile de la déboulonner, malgré les coupes budgétaires souhaitées par la droite. Par contre, l'extension de l'offre est en danger.»

Pierre Maudet n'a pas non plus chômé sur le rail. Les associations contactées louent son engagement pour garantir la desserte ferroviaire romande. Lors de l'annonce des nouveaux horaires CFF, le conseiller d'État a plaidé aux côtés de ses homologues vaudois pour que la Suisse romande ne soit pas oubliée. «Il mouille la chemise pour Genève, constate François Membrez. Notre canton se montre très actif pour l'attribution des financements ferroviaires.»

Autre projet phare recueillant l'approbation: l'extension du Léman Express avec la ligne Jura-Léman-Salève. «C'est un projet ambitieux dont le tracé affiné permet de répondre aux besoins de mobilité de la région, salue Caroline Marti. Ce n'est pas simple de lancer de tels projets.» Encore à l'étape d'étude, l'idée est accueillie avec enthousiasme par le TCS. «Ça a du sens, salue François Membrez. C'est rare d'avoir un magistrat qui voit plus loin que son propre mandat.»

— Financement de P+R en France voisine

Un élargissement de l'autoroute entre Perly et Bernex est aussi en préparation par la Confédération et le DSM, malgré le refus des Genevois d'élargir le tronçon reliant Nyon au Vengeron. Les défenseurs de la mobilité douce voient cela d'un mauvais œil; les transporteurs routiers s'en réjouissent. «Ce sont des travaux nécessaires, plaide le président de l'ASTAG, Andrea Genecand. Genève est la porte d'entrée pour tout l'ouest de la Romandie.»

Il faut dire que les transporteurs ont des raisons d'apprécier Pierre Maudet. Alors que les travaux paralysaient le centre-ville en 2025, il a créé une task force permettant à l'État de mieux contrôler l'ouverture des chantiers. «C'est un bon système, qui nous a vraiment aidés, se réjouit Andrea Genecand. Mais le problème demeure: cela fait vingt ans qu'il est difficile de circuler à Genève. Le Canton devrait reprendre totalement la main sur les prérogatives des communes.»

Le prochain test sera la votation sur le financement de P+R en France voisine, fin 2026. La plupart des acteurs de la mobilité se rangent derrière le magistrat. Cela suffira-t-il à convaincre la population?